



Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades

COMMUNE DE VINÇA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n°20230609039 • INDIVIDUALISATION DES MONTANTS DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le vendredi 9 juin 2023, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée le vendredi 2 juin 2023, se sont réunis à la salle du Conseil Municipal.

14 présents : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Marie-France MARTIN, Bernard BACO, Michèle CORNET, René DRAGUÉ, Christian BERNARD, Jean CLÉMENT, Christine MILÉSI, Cécile DRAPIER, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Armel BRIAND, Florence GONTRAN.

5 absents : Lucette ORTIZ-CASTILLO ayant donné procuration à Bruno GUÉRIN, Gérard CASENOVE ayant donné procuration à Jean-Pierre MENDOZA, Amandine DUCHATEAU ayant donné procuration à Florence GONTRAN, Robert JASSEREAU ayant donné procuration à Armel BRIAND, Stéphanie PACHIS.

Le Conseil Municipal désigne Madame Florence GONTRAN, Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire,

Rappelle que le Conseil Municipal a approuvé l'inscription au budget communal d'une somme de 60 000 € au compte 6574 intitulé « subventions de fonctionnement aux Associations et autres personnes de Droit Privé » ;

Expose que, conformément à l'Article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu de délibérer sur l'attribution 2023 des subventions aux Associations afin d'individualiser les crédits par bénéficiaire ;

Indique que les subventions seront payées en fonction des réalisations et que s'il y a lieu les sommes non utilisées seront réintégrées au budget de la Commune ;

Présente à l'Assemblée un projet d'individualisation de montants de subventions, établi en fonction des dossiers de demande adressés à la Commune par les Associations, dont le montant total est de 55 900 €.

Il est mentionné que Christian BERNARD, Amandine DUCHATEAU et Robert JASSEREAU, présidents d'association, ne participent pas au vote.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 15 voix pour,
Approuve le projet présenté d'individualisation des montants de subventions aux Associations, conformément au document annexé à la présente délibération.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,



Bruno GUÉRIN.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le 20/06/2023

ID : 066-216602300-20230609-20230609039-DE



Annexe à la délibération n° 20230609039 du 9 juin 2023

Individualisation des montants de subventions aux Associations

Intitulé	Subventions 2023
AAPMA Pêche	500
Amicale Donneurs de Sang	400
Amicale des Pompiers	1 000
Amistat Sardanista Vinça	2 000
Exceptionnelle Saint-Julien	2 000
AOC66 (Assistance à l'organisation et à la compétition)	5 000
Association Jardins Familiaux	700
Association Jean-Pierre Cavailé	5 000
Badminton	200
Bojos de muntanya (Ronda de bojós)	1 500
Casal del Conflent	1 000
Dance Dance Stop	200
EBC Vinça	11 000
Ecole de Rugby Canigou	1 000
Football Club Vinça	11 000
Gymnastique volontaire de Vinça	1 000
La Farandole des Nin's	1 500
Les Archers de Vinça	1 000
Souvenir Français	200
Tennis Club Vinça	600
V Cédill	6 000
Vinça New Danc	1 500
Vinça Pétanque	600
Vinça Volley Ball	1 000

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le 20/06/2023

ID : 066-216602300-20230609-20230609039-DE

